



Commune de MONTIRAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE  
Conseil Municipal du 27 juillet 2020

---

L'an deux mille vingt, le vingt-sept juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Montirat, se sont réunis en salle du Conseil, situé en territoire communal (conformément à l'article L2121-7 du CGCT), sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Étaient présents : M. PELIX, M. CONSTANS, M. LACUVE, MME AISSAOUI, MME VASQUEZ, M. PINTO-RODRIGUES, M. COURTESOLE (7 personnes).

---

Étai(en)t absent(s) excusé(s) : Néant,  
Étai(en)t absent(s) non excusé(s) : Néant,  
Pouvoir(s) : Néant.

Monsieur le Maire, ayant constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, M. CONSTANS Jean-Pierre est nommé(e) Secrétaire de séance et M. PERIDONT David est nommé(e), auxiliaire du Secrétaire de séance.

---

Ordre du jour :

- Vote du budget primitif 2020 (Délibération).
- Questions diverses.

---

**I) Approbation du compte-rendu de la séance du 29 juin 2020**

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2020 et demande aux membres du Conseil Municipal de l'approuver. Le compte-rendu de la séance du 29 juin 2020 est approuvé à l'unanimité, par l'ensemble des membres du Conseil Municipal présents, apposant leur signature sur le procès-verbal.

**II) Vote du Budget Primitif 2020 (Délibération) :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la maquette de Budget Primitif pour l'exercice 2020 et demande aux membres présents, de se prononcer sur son adoption.

Le Budget Primitif 2020 s'équilibre comme suit :

Pour la section de fonctionnement ;

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chap.022 - Dépenses imprévues	6 293.41 €	Chap.70 - Produit des services	1 304.98 €
Chap.011 - Charges à caractère général	32 223.87 €	Chap.73 - Impôts & taxes	71 559.76 €
Chap.012 - Charges de personnel	27 871.56 €	Chap.74 - Dotations & participations	18 863.13 €
Chap.65 - Autres charges de gestion courante	78 234.48 €	Chap.75 - Autres produits gestion courante	6 423.89 €
Chap.66 - Charges financières	1 302.00 €	Chap.77 - Produits exceptionnels	1.54 €
Chap.67 - Charges exceptionnelles	0.00 €	Chap.042 - Opérations d'ordre entre sections	0.00 €
Chap.042 - Opérations d'ordre entre sections	0.00 €	Chap.002 - Excédent antérieur reporté	99 452.02 €
Chap.023 - Virement section investissement	51 680.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>197 605.32 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>197 605.32 €</b>

Pour la section d'investissement ;

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Chap.001 - Solde d'exécution d'inv. Reporté</b>	22 316.40 €	<b>Chap.021 - Virement section fonctionnement</b>	51 680.00 €
<b>Chap.020 - Dépenses imprévues</b>	3 000.00 €		
<b>Chap.040 - Opérations d'ordre entre sections</b>	0.00 €	<b>Chap.040 - Opérations d'ordre entre sections</b>	0,00 €
<b>Chap.16 - Remboursement d'emprunts</b>	7 830.00 €	<b>Chap.10 - Dotations &amp; fonds divers</b>	22 316.40 €
<b>Chap.20 - Immobilisations incorporelles</b>	3 000.00 €	<b>Chap.13 - Subv. d'investis.</b>	2 150.00 €
<b>Chap.21 - Immobilisations corporelles</b>	40 000.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>76 146.40 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>76 146.40 €</b>

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2020 tel que présenté ci-dessus.

### III) Questions diverses :

Mme AISSAOUI informe le Conseil Municipal de la formation concernant la télé alerte à laquelle elle a assisté, pendant le mois de juillet 2020.

M. COURTESSOLE interpelle M. le Maire s'agissant de la fibre que la société ORANGE devait mettre en œuvre sur Montirat au 1<sup>er</sup> Janvier 2020. M. le Maire lui répond qu'il était prévu au 2<sup>ème</sup> semestre mais que l'épidémie du coronavirus et le confinement, ont beaucoup ralenti cette mise en œuvre.

M. LACUVE indique aux membres du Conseil Municipal que le projet de jardins participatifs suit son cours et que d'autres personnes souhaitent se greffer à ce projet.

M. le Maire lui précise qu'il serait judicieux de consulter un avocat afin de prendre des conseils avisés pour ne pas que ce projet soit entaché de prise illégale d'intérêt, puisque certains Conseillers Municipaux sont intéressés par ce projet.

Mme AISSAOUI indique aux membres du Conseil Municipal qu'une réunion serait intéressante à organiser, afin de mettre en place des journées citoyennes. Elle leur demande leurs disponibilités et il est convenu de l'organiser après les vacances.

L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé et n'ayant plus de questions diverses, Monsieur le Maire clôture la séance, qui est donc levée à **19h36**.

La prochaine réunion n'est pas encore déterminée.

**Signatures** :

Maire  
**M. PELIX Jean-Pierre**

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
**M. CONSTANS Jean-Pierre**

2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
**M. LACUVE François**



Conseillère Municipale  
**Mme AISSAOUI Isabelle**

Conseillère Municipale  
**Mme VASQUEZ Manon**

Conseiller Municipal  
**M. PINTO-RODRIGUES Antonio**

Conseiller Municipal  
**M. COURTESSOLE André**